



## Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

Cellule diocésaine Covid-19

**Communication interne aux agents pastoraux/UP/paroisses/missions linguistiques/communautés religieuses de Genève**

### Covid-19 : Célébrations à l'extérieur avec 100 personnes

Chères amies, chers amis,

Nous sommes heureux de communiquer les dernières décisions du Conseil d'Etat concernant les célébrations à l'extérieur.

Conformément à l'article 18 al 2 let 5 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 21 avril 2021, les célébrations religieuses peuvent désormais avoir lieu à l'extérieur avec un maximum de 100 personnes célébrants inclus, dans le strict respect d'un plan de protection, qui devra mentionner :

- S'abstenir de participer en cas de symptômes
  - Hygiène des mains (gel hydroalcoolique à disposition)
1. Les participants, masqués, doivent rester assis pendant toute la durée de la cérémonie. Ils ne peuvent en aucun cas se déplacer même au moment de la Communion.
  2. Il convient de garantir la distance interpersonnelle de 1,5 m (avant-arrière et côtés) entre chaque chaise (cela revient à prévoir 10 m<sup>2</sup>/participant).
  3. La collecte des données de tous les participants avec l'indication du siège attribué à chacun.
  4. Les chants de l'assemblée, même masqués, restent proscrits (mesure cantonale), à l'exception d'un soliste dans le respect d'une distance de 5m de l'assemblée et des officiants, soit un espace de 25m<sup>2</sup>.
  5. Enfin, en raison de la laïcité de l'Etat de Genève, la cérémonie ne pourra pas se tenir dans un espace public.

Nous vous remercions sincèrement pour tout ce que vous avez déjà mis en place pour poursuivre votre mission d'annonce et vous adressons nos plus chaleureuses salutations.

N'hésitez pas à consulter notre [foire aux questions](#) ou à contacter notre cellule diocésaine :

- Vaud : Michel Racloz 021 613 23 41
- Genève : Silvana Bassetti, Mercedes Lopez 022 319 43 37
- Fribourg (français) : Véronique Benz, João Carita 026 426 34 13
- Fribourg (allemand) : Marianne Pohl-Henzen 026 426 34 15
- Neuchâtel : Julia Moreno 032 720 05 61

Genève, le 6 mai 2021

La Cellule diocésaine Covid-19

Annexe : arrêté du Conseil d'Etat du 21.04.2021